

VOUS ÊTES MALADE ET VOTRE ÉTAT NÉCESSITE UNE CONSULTATION ?

Les offres sur le territoire



Étape 1



Contactez votre médecin traitant

Étape 2

Je n'ai pas de médecin traitant

ou

Mon médecin ne peut pas me recevoir ?

Contactez les centres de soins non programmés

ou

les cabines de téléconsultation en pharmacie

Faites appel aux Soins Non Programmés: un Soin Non Programmé ne relève pas de l'urgence vitale, mais nécessite une consultation médicale dans les 24 à 48h.

Espace Santé Écaillon



Consultations sur rdv

Des médecins généralistes retraités sont là pour vous recevoir.

De 08h30 à 12h30 et/ou de 14h00 à 18h00

35 Rue des Hallots
59176 ÉCAILLON

06 43 17 33 71

Centre Hospitalier de Somain

Consultations sur rdv et sur Doctolib

Le lundi de 9h00 à 12h30 et de 18h00 à 19h30
Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 19h30

Le samedi de 14h00 à 19h30

Consultations sans rdv

Le lundi de 14h00 à 17h
Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30
Le samedi de 9h00 à 12h30
Les dimanche et jours fériés de 10h00 à 19h30

61 bis rue Joseph Bouliez
59490 SOMAIN

03 27 93 09 20 / 03 27 93 09 31



Cabine de téléconsultation en pharmacie

Consultations sur rdv et sur Doctolib

Scannez le QR-code pour obtenir la liste des pharmacies disposants d'une cabine de téléconsultation



Étape 3

Toujours pas de rendez-vous ?

J'appelle le 15

Un régulateur pourra correctement vous orienter.



En cas d'urgence vitale,
appelez le 15.



Contactez le 32 37 pour
trouver une pharmacie de
garde.